



**CSE
DIRECTIONS
TECHNIQUES**

NOTATION D'APTITUDE COMPLEMENTAIRE 2023



Cher(e)s collègues des Directions Techniques,

La Commission concernant la Notation d'Aptitude Complémentaire (NAC) s'est déroulée le 16 Novembre 2023. Les délégués de commission UNSA ont défendu au mieux vos intérêts.

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) nous interdit de diffuser les lis-tings de notations et de divulguer certaines informations.

La délégation UNSA-Ferroviaire regrette que la Notation d'Aptitude Complémentaire ne prenne pas en compte les postes vacants sur les Directions Techniques de SNCF Réseau.

Nous demandons que les offres que la Direction considère comme « permanentes » soient estampillées « Offres permanentes » dans Station C.

Les délégués de Commission de notation Cadres de l'UNSA-Ferroviaire demandent que le statut soit appliqué lors des exercices de notations et plus précisément en ce qui concerne les agents tenant des postes de classe supérieure à la leur. Les agents respectant les critères repris à l'article 11 du Chapitre 6 du statut doivent bénéficier des mesures de cet article sans autre condition.

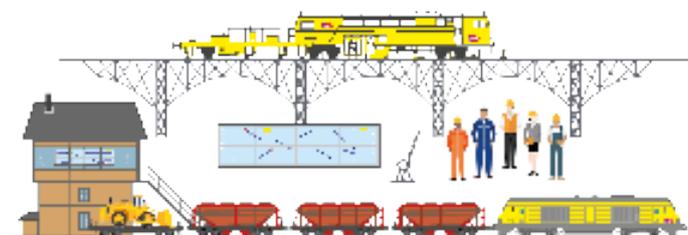
Nombreux sont les agents qui, sur diverses absences de leurs collègues, prennent les missions correspondantes à un poste de classe

supérieure sans pour autant avoir la reconnaissance légitime et attendue lors des notations (y compris en NAC).

Les délégués UNSA-Ferroviaire demandent qu'une attention particulière soit portée sur le cas des agents avec double LPA pour respecter de la cohérence.

En raison de 6 départs de l'entreprise (départs en retraite, démissions...), de 8 promotions de collègues ayant été promus lors de la dernière commission de notation ; nous avons pu réattribuer :

- 1 Niveau 2 de la Classe 6
- 1 Niveau 2 de la Classe 5
- 1 position sur Classe 8 Niveau 2
- 1 position sur Classe 7 Niveau 1
- 3 positions sur Classe 6 Niveau 2
- 4 positions sur Classe 6 Niveau 1
- 1 position sur Classe 5 Niveau 2
- 4 positions sur Classe 5 Niveau 1
- 82 Classes en 2023, 99 en 2022



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Outre le comité de carrière de juin bien connu, des COCA supplémentaires peuvent être planifiés en cas de besoin tout au long de l'année et y compris donc en cette fin d'année 2023.

Nous invitons les agents au statut ainsi que les contractuels à prendre contact dès à présent avec leur manager et/ou le CK afin de faire un point sur leur évolution de carrière.

N'hésitez pas à évoquer à nouveau le sujet lors de l'EIA et de l'annoter en conséquence.

Vos délégués restent à votre disposition pour toute autre information.

Signé : l'ensemble des délégué(e)s de commission UNSA-FERROVIAIRE des 3 collèges.

Vos délégués de commission :

EXÉCUTION

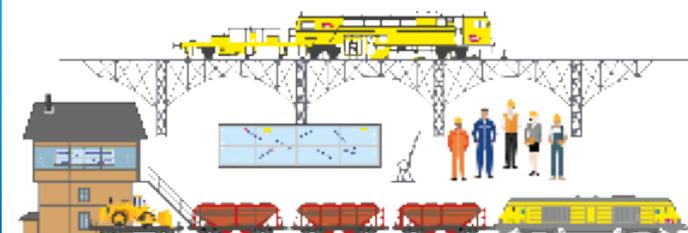
- › Laurence BLANCHET
PRI MP
- › Martial MESSENGER
PRI LMTR

MAÎTRISE

- › Jérémy ROUSSEAU
PRI LMTR
- › David LORY,
DGII DTR
- › Carole GIROD ROUX
PRI CH
- › Pascal LEVREY
DG Num
- › Guy Noël GARDAN
PRI LMTR
- › Maurine BAUDER
PRI NTRN
- › Chloé NUGUES
PRI DJ
- › Amélia SCHMIT
Agence CVL
- › Barbara PHELY
PRI DJ
- › Frantz DANIEL
DGII DTR
- › Julie FRANCHAUD
PRI LMTR
- › Jean Yves GARIGNON
PRI MZ

CADRE

- › Dominique BERNARD
PRI NTRN
- › Roland BOUDIN
DG Numérique
- › Éric DENERF
PRI BD
- › Karine DARDAINE
PRI MZ
- › Laurent GERVAL
PRI CH
- › Sébastien HENNION
PRI AMLL
- › Christophe LAURENT
PRI DJ
- › Yann LE VEN
DG Numérique
- › Franck MENAY
DGII DTR
- › Stéphane POWEZKA
DG AFP
- › Frédéric STUNER
PRI MZ
- › Alexandre RORATO
PRI MP
- › Alain TINANT
PRI MP
- › Rodolphe AUBERT
PRI NTRN
- › David LONDAITZBEHERE
PRI MZ
- › Nicolas CASSAN
PRI BD
- › Sandrine LOEUILLET
DGEX
- › Stéphane HOLUIGUE
PRI BD
- › Estelle REY MARY
PRI LY
- › Carole LOISEL
PÔLE TECH BD
- › Christian TACK
PRI AMLL
- › Sandrine PEREZ
Pole CSPS NEN
- › Marc GERONIMUS
PRI AMLL
- › Marc OLLAGNIER
AP PACA



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org